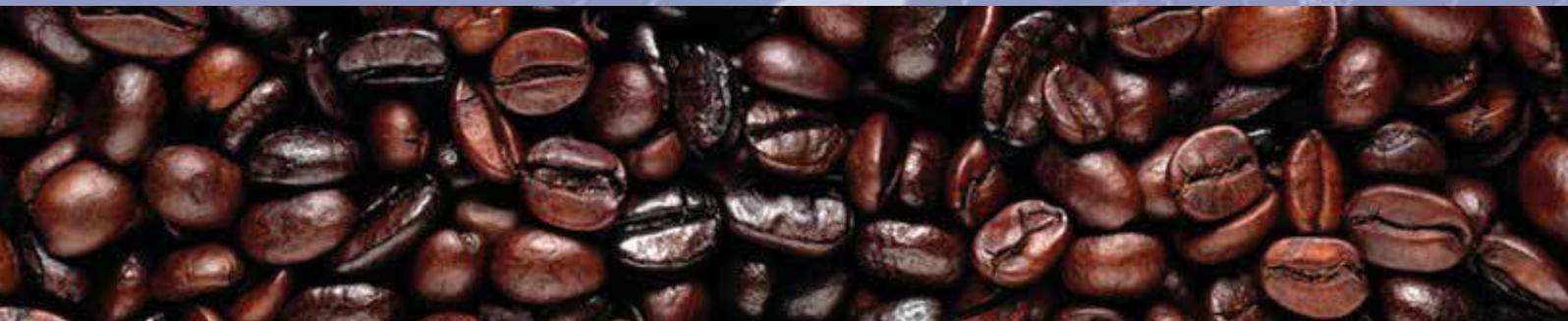




*Une infolettre trimestrielle publiée par le Programme
Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest
Un programme financé par l'Union européenne*

Newsletter n°4 - Mai-Juillet 2016



ECHOS DU PSQAO



POLITIQUES NATIONALES QUALITE : de grandes avancées en Afrique de l'ouest



Ce Programme est financé par l'Union européenne

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.



Ce Programme est exécuté par l'ONUDI

ECHOS DU PSQAO

**Edité par le Programme Système
Qualité de l'Afrique de l'Ouest
(PSQAO)**

**UNIDO -WAQSP
ECOWAS Building, River Mall & Plaza
Plot 470 Agboko Largema Street, 2nd floor
Central business area, FCT Abuja - Nigeria**

SOMMAIRE

EDITORIAL

ACTUALITES

PRIX QUALITE DE LA CEDEAO : la 1ère Edition en préparation .

- ▶ Prix nationaux et CEDEAO de la Qualité: le PSQAO outille les gestionnaires de secrétariat, les candidats superviseurs et les candidats auditeurs principaux
- ▶ Prix national de la Qualité : Le Burkina Faso a désigné ses représentants au Prix Qualité de la CEDEAO
- ▶ 5ème édition du Prix Béninois de la Qualité (PBQ): Les audits des entreprises inscrites au concours sont terminés au Bénin
- ▶ En bref : les nouvelles des prix nationaux de la qualité

APPUI DU PROGRAMME QUALITE : VISITES D'INFORMATION DE LA COMMISSION DE DE LA CEDEAO SUR LE TERRAIN

- ▶ Visite du Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle (LANAC) du Sénégal : la Commission de la CEDEAO sur le terrain pour mesurer les besoins et attentes
- ▶ La Commission de la CEDEAO s'informe respectivement sur le dispositif de contrôle des médicaments au Burkina Faso (LNSP) et sur les impacts et perspectives après l'accréditation(DTA)

LANCEMENT DE LA MARQUE CEDEAO

DE CERTIFICATION – PRODUIT : LA PHASE PREPARATOIRE SE POURSUIT

- ▶ Le PSQAO forme les organismes nationaux de certification
- ▶ La Commission de la CEDEAO s'informe sur le mécanisme national de certification-produit en Côte d'Ivoire
- ▶ Le PSQAO dote en équipements les secrétariats techniques régionaux chargés de l'harmonisation des normes

MANAGEMENT DE LA QUALITE ET CONTROLE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST: LES REPRESENTANTS DES STRUCTURES D'INSPECTION FORMES A OUAGADOUGOU

FOCUS

POLITIQUES NATIONALES QUALITE : des avancées majeures dans la région avec l'appui du PSQAO

ACTIVITES DES PARTENAIRES

Réunion des ministres en charge de la qualité dans les pays de la CEDEAO : les normes ECOSTAND validées et leur adoption recommandée au prochain Conseil des ministres

En Perspective...

DEFINITIONS ET TERMINOLOGIES

LE PRIX QUALITE DE LA CEDEAO : les règles en bref

LE SAVIEZ-VOUS ?

POLITIQUES & INFRASTRUCTURES QUALITE REGIONALES

CONTACTS



Les Etats alignent leurs politiques nationales qualité sur celle régionale de la CEDEAO



► **Kalilou TRAORE**
Commissaire de la
CEDEAO chargé de
l'Industrie et de la
Promotion du secteur
privé

Chers lecteurs

En réponse au faible niveau d'industrialisation de l'Afrique (aujourd'hui 1,9% de la Valeur Ajoutée Manufacturière Mondiale -VAM), la Commission de la CEDEAO s'est attelée à définir le cadre institutionnel qui faciliterait la prise en charge exhaustive de cette problématique centrale pour le développement de la région. Cette réflexion de haut niveau a abouti en 2010 à l'adoption de la Politique Industrielle Commune de la CEDEAO (PICAQ) dont la stratégie de mise en œuvre a d'ailleurs été récemment révisée (2015). En conformité avec la PICAQ, qui met l'accent dans le cadre d'un programme prioritaire, sur les questions de normalisation, d'assurance qualité, d'accréditation et de métrologie, la Commission de la CEDEAO a amorcé un autre chantier autant important que complémentaire : la définition d'une Politique Régionale de la Qualité.

Démarré dans le cadre du Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest, le processus a été poursuivi par mon Département, notamment avec des ateliers nationaux dans l'ensemble des Etats membres. Ce processus a permis d'avoir un aperçu détaillé de l'état de l'Infrastructure Qualité des pays en répondant à des préoccupations très basiques pour l'opérateur économique : Peut-il acquiescer les normes de son cœur de métier au niveau national ? S'il veut exporter vers des marchés contraignants, peut-il faire les analyses requises au niveau national ? Si oui, les résultats du laboratoire concerné sont-ils valables à l'international ? Il veut contrôler la performance de ses outils de production industriels, où se trouve le laboratoire d'étalonnage le plus proche ? Est-il fiable ? Etc.

En 2013, ce processus de longue haleine, réalisé de manière participative, a abouti à l'adoption par les Chefs d'Etat de la politique CEDEAO de la Qualité ECOQUAL (acte additionnel A/SA.1/02/13). Au cours de la même année, deux Règlements complémentaires étaient pris : celui portant schéma de l'Infrastructure de la Qualité (C/REG. 19/12/13) ainsi que celui portant sur les règles d'organisation du Prix CEDEAO de la Qualité (C/REG. 17/12/13). Avec le Règlement de 2012 portant adoption des procédures d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM C/REG. 14/12/12), les bases juridiques de l'infrastructure juridique qualité étaient lancées. Dans la foulée, l'Union européenne a été sollicitée en tant que partenaire traditionnel de la région dans ce domaine particulier, en témoignent le financement des programmes Qualité UEMOA (2001-2005) et Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest (2007--2012). Elle a répondu positivement à notre requête d'accompagnement pour la mise en œuvre d'ECOQUAL, en validant le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) qui couvre les 15 Etats de la CEDEAO et la Mauritanie.

Comme vous le savez, le PSQAO, exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), est doté d'un budget de 12 millions d'€ sur une période de 4 ans (Septembre 2014 – Mars 2018).

L'une des premières actions de ce Programme a été d'appuyer les Etats membres à transposer ECOQUAL au niveau national. Pour les pays disposant déjà de politiques nationales de la qualité ou de projets avancés, l'exercice a consisté, d'une part, à assurer l'alignement de ces documents sur ECOQUAL, et d'autre part, à appuyer la définition / mise à jour d'un plan d'actions prioritaires de mise en œuvre sur 5 ans en moyenne, ainsi que son chiffrage. Il s'agit du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Gambie, du Ghana, du Mali, du Niger du Togo.

Pour les autres pays, l'assistance a porté sur l'appui à l'élaboration des PNQ et des plans d'actions chiffrés associés. Aujourd'hui l'assistance du PSQAO est finalisée à au moins 80%. Le processus d'adoption officielle par les Etats est entamé. La Mauritanie où elle a été adoptée au mois de mars dernier, fait office de pionner en termes de délai d'adoption; au Nigéria, la PNQ est en cours d'adoption dans le cadre d'un programme national spécifique, en coordination avec le PSQAO. Ainsi, tout comme la certification et l'accréditation objet de mon propos dans le précédent éditorial, vous comprenez toute l'importance qu'il nous faut accorder aux PNQ, thématique centrale de la présente newsletter.

Dans un contexte où les Etats, de plus en plus conscients de l'importance des questions de la qualité, sont prêts à aller plus loin : certains ont décidé de développer des sous politiques qualité sectorielles dans des domaines prioritaires nationaux, notamment la question cruciale de la sécurité sanitaire des aliments. Le Bénin et le Sénégal ont déjà démarré l'exercice. Le PSQAO a également prévu des actions dans ce secteur très sensible et prioritaire pour la CEDEAO, notamment par des activités de renforcement de capacités en vue de rendre disponible dans chaque pays, l'expertise nationale dans ce domaine.

Cela fera l'objet de mon propos dans la prochaine infolettre.

Bonne lecture

PRIX QUALITE DE LA CEDEAO

La 1ère Edition en préparation

Dans le cadre du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) qui appuie la Commission de la CEDEAO à la mise en œuvre de la Politique Qualité de la région (ECOQUAL), il est prévu l'organisation d'un Prix CEDEAO de la Qualité. A cet effet, les 15 pays de la région doivent préalablement organiser leurs prix nationaux de la qualité. Conscient que pour une bonne organisation de ces prix, il faut un dispositif administratif et technique à la hauteur des attentes, le PSQAO a organisé à Dakar au Sénégal, une formation destinée aux personnes clés de ce dispositif, sur la base des critères retenus lors d'un atelier régional tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire en février 2016. A ce jour, sur les 8 pays de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont organisé leurs prix nationaux, tandis que les 6 autres sont dans la phase de finalisation de leur processus, car les lauréats seront connus d'ici à octobre 2016. Pour ce qui concerne les 7 autres pays non UEMOA, on peut noter que le Nigeria est bien avancé. Du 20 et 22 Juillet 2016, il a organisé un atelier destiné à élaborer un plan de mise en œuvre, à identifier des sous-comités clés et à attribuer des rôles et des responsabilités de ses membres pour en avant la mise en œuvre du Prix nigérian de la qualité (NQ-Award). Les 7 autres pays non UEMOA recevront très prochainement des experts sur le terrain pour les appuyer à démarrer le processus.

Prix nationaux et CEDEAO de la Qualité: le PSQAO outille les gestionnaires de secrétariat, les candidats superviseurs et les candidats auditeurs principaux



Remise d'attestation aux participants devant la représentante de la CEDEAO assise à gauche) et de l'ONUDI (assis à droite)

DDu 06 au 10 juin 2016, le PSQAO a organisé un atelier de formation des gestionnaires de secrétariat, des candidats superviseurs et des candidats auditeurs principaux des Prix nationaux (NQ- AWARD) et CEDEAO de la Qualité (RQ-AWARD).

Il fait suite à l'atelier de définition des critères harmonisés tant au niveau national que régional, tenu à Abidjan les 25 et 26 janvier 2016. Durant 5 jours, une trentaine de bénéficiaires présélectionnés par le PSQAO au sein des 15 États membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Mauritanie, ont été formés par une équipe d'experts recrutés par l'Organisation

des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), agence d'exécution du PSQAO.

L'objectif principal était de renforcer les capacités des personnes ressources clés intervenant dans le processus d'organisation des Prix nationaux et CEDEAO de la Qualité. Spécifiquement, il s'agissait de :

- former l'ensemble des participants, tout particulièrement les gestionnaires des prix, aux processus d'organisation et de gestion d'un secrétariat de prix (national et CEDEAO) ;
- former les candidats auditeurs principaux et les candidats superviseurs aux référentiels et techniques

d'audit des Prix nationaux et du Prix CEDEAO de la Qualité;

- éclairer les candidats superviseurs sur leurs responsabilités, en vue d'assurer l'homogénéité méthodologique et l'impartialité au cours des audits du Prix CEDEAO de la Qualité dans l'ensemble des pays.

Selon M. Kalilou Traoré, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé (IPSP), « la finalité de cet atelier était de faciliter l'organisation des prix au niveau des Etats, en particulier ceux n'ayant pas encore eu d'expérience similaire en la matière ». Le Commissaire Traoré a également indiqué que « la maîtrise par les récipiendaires des processus d'organisation et de gestion d'un secrétariat d'un prix, en sus des référentiels y afférents, contribueront de manière significative à la promotion de la qualité dans la région ». Ce dont s'est réjoui M. Aka Kouassi mandataire de M. Victor Djemba, Représentant résident de l'ONUDI à Dakar car, a-t-il précisé, « le contexte de libre-échange, où les barrières tarifaires et non tarifaires

sont récusées, fait de la qualité le gage de l'accès aux marchés». C'est pourquoi, a estimé M. Mamadou Diop, Secrétaire général du Ministère de l'Industrie et des Mines, « ce Prix CEDEAO de la Qualité est une réponse régionale qui devrait favoriser l'adoption et le développement du management de la qualité au sein des entreprises de la région ». Un objectif recherché par la Commission de la CEDEAO qui a mis en place en 2013 le Règlement C/REG.17/12/13 portant adoption des règles d'organisation du Prix CEDEAO de la Qualité. « Le processus est fortement soutenu par l'Union européenne à travers le PSQAO, financé à hauteur de 12 millions d'€, qui a démarré depuis septembre 2014 pour une période de 4 ans », comme l'a rappelé M. Clémens Schroeter, Chef de la Section Economie, Commerce et Gouvernance à la Délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal. En effet, parmi les missions du Programme, il est prévu de poursuivre l'appui à la Commission de la CEDEAO en vue de l'organisation de la première édition du Prix CEDEAO de la Qualité.



Photo de groupe des participants

Prix national de la Qualité : Le Burkina Faso a désigné ses représentants au Prix Qualité de la CEDEAO

Les 26, 27 et 28 juillet 2016, l'Association burkinabè pour le management et la qualité (ABMAQ) a organisé à Ouagadougou, une soirée de remise des trophées du 5ème Prix burkinabè de la Qualité. Une cérémonie qui a clôturé les Journées nationales de la qualité 2016 organisées par l'ABMAQ sous le thème « Burkina 2025 : De l'effervescence à l'émergence par la qualité

et la productivité ». Marcel Sinka, PCA de l'Agence Nationale de la Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM), structure gestionnaire du prix, s'est réjoui de la présence du Commissaire Kalilou Traoré, à la table des autorités qu'il partageait entre autres avec les Représentants du Cellule technique de coordination régionale du PSQAO, ceux du Premier



ministre, du ministre du Commerce et du ministre de la Fonction publique du Burkina Faso.

Il est important de rappeler que selon le Règlement C/REG.17/12/13 portant adoption des règles d'organisation du Prix CEDEAO de la Qualité, l'organisation des prix nationaux de la qualité dans les 15 pays de la CEDEAO est un préalable. Par conséquent, elle constitue une étape vers l'organisation de la première édition du Prix CEDEAO de la Qualité car les prix nationaux de la qualité permettent de sélectionner les participants du prix régional, qui sont en définitive les lauréats des

prix nationaux de la qualité. Pour cette édition, le jury a primé Grace Divine, SONAR Assurance et Bank of Africa.

La présence du Commissaire revêtait donc une double signification : marquer symboliquement l'appui de la Commission de la CEDEAO à l'organisation des prix nationaux mais également assister de fait à une remise de prix pour se faire une idée concrète non seulement de l'effort déployé au niveau national, mais surtout, de l'ampleur de la tâche à accomplir dans le cadre de l'organisation du Prix régional.



Les représentants des entreprises primées avec le Commissaire K. Traoré (costume gris au milieu)

5ème édition du Prix Béninois de la Qualité (PBQ): Les audits des entreprises inscrites au concours sont terminés au Bénin

Le Comité d'organisation du Prix Béninois de la Qualité est sur le point d'organiser les délibérations de la 5ème édition du PBQ. Les organisations en lice ont été auditées par les auditeurs nationaux. Ils ont examiné de fond en comble leur système qualité.

Ces spécialistes de la qualité, en conformité avec le référentiel applicable au niveau national (référentiel des prix harmonisé pour l'ensemble des pays au cours de l'atelier régional tenu à Abidjan), ont évalué le dispositif qualité de chacune des structures, inscrites selon leur choix, dans chacun des quatre niveaux de compétition. De l'avis de Youssouf Mama Sika, auditeur, « les entreprises visitées et auditées ont présenté, dans l'ensemble, un potentiel Qualité appréciable même

si des efforts restent à être consentis pour espérer l'amélioration significative des dispositifs mis en place dans chacune de ces organisations en vue de se conformer aux exigences qualité ».

« Nous avons retrouvé des entreprises que nous avons auditées

il y a deux ans et qui ont réussi, entre temps, à perfectionner leur système qualité. Ceci nous rassure sur le fait que la culture qualité évolue à pas sûrs au Bénin. Des entreprises qui étaient au niveau 1 il y a deux ans ont même décidé de postuler cette année au niveau 3, en étant très confiantes de leur avancée dans la démarche qualité ».

Youssouf Mama Sika, auditeur

Il rappelle avec enthousiasme que « l'année dernière, les entreprises Moov-Bénin, Fifa et la Pharmacie du Rond-Point ont obtenu les trois Prix d'Excellence mis en jeu au niveau du Prix Qualité de l'UEMOA. Ces quatre dernières années, sur six prix qualité ouverts pour

l'espace UEMOA, le Bénin en a gagné cinq ».

La cérémonie officielle de remise du PBQ 2016 est prévue pour le mardi 19 octobre 2016 au Palais des congrès de Cotonou.

En bref : les nouvelles des prix nationaux de la qualité

☑ **Les Lauréats admis à concourir au niveau régional sont connus dans deux pays**

- Burkina Faso: Grace Divine, SONAR Assurance et Bank of Africa
- Côte d'Ivoire : FILTISAC, SACO Abidjan, Clinique le Grand Centre

A noter que l'Acte gouvernemental ivoirien qui instaure le PIQ a prévu une périodicité annuelle. Le Prix CEDEAO de la Qualité se réalisant tous les deux ans, seuls les lauréats de l'année du Prix seront en compétition au niveau régional.

☑ **Audits et préparation de la délibération du Jury en cours dans 6**

pays : Bénin, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

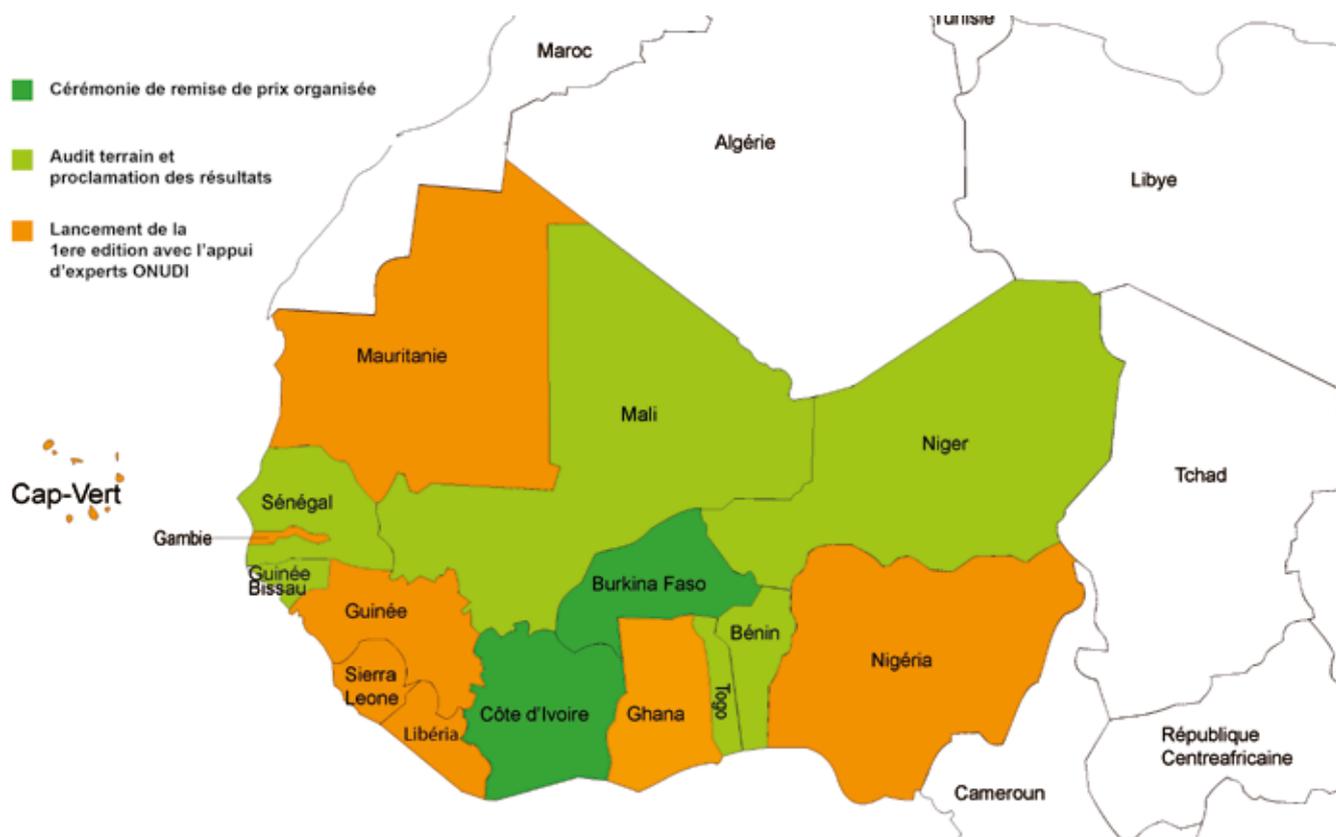
☑ **Appui au lancement de la 1ère Edition nationale dans 7 pays : Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Mauritanie, Sierra Leone**

Le PSQAO procède au recrutement de deux experts d'encadrement en vue d'un prochain déploiement sur le terrain

☑ **1ère Edition du prix de la qualité au Nigeria : le processus est bien entamé avec l'appui du Programme qualité local (NQIP)**



Trophées du Prix Burkinabé de la qualité



APPUIS DU PROGRAMME QUALITE : VISITES D'INFORMATION DE LA COMMISSION DE DE LA CEDEAO SUR LE TERRAIN

Un des grands chantiers du PSQAO est l'accompagnement des organismes d'évaluation de la conformité, notamment les laboratoires, vers l'accréditation. Dans ce cadre, il est prévu de sélectionner une quarantaine de laboratoires qui très certainement bénéficieraient alors d'un statut particulier car ils deviendraient des laboratoires de référence. Pour voir concrètement où en sont ces laboratoires, le Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé, M. Kalilou Traoré, en a visité trois (3) entre juin et août 2016, au Sénégal (1) d'abord puis au Burkina Faso(2). La CEDEAO compte poursuivre l'expérience vers d'autres pays, notamment au Bénin en octobre 2016.



Séance de démonstration au Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), Burkina Faso

Visite du Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle (LANAC) du Sénégal : la Commission de la CEDEAO sur le terrain pour mesurer les besoins et attentes



Au début du mois de juin 2016, le Commissaire chargé de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, M. Kalilou Traoré, a effectué une visite de travail au Laboratoire national d'analyses et de contrôle (LANAC).

Ce laboratoire fait partie de ceux appuyés lors de la phase précédente du Programme Qualité alors dénommé « Programme Qualité de l'Afrique de

l'Ouest (PQAO) », également exécuté par l'ONUDI. C'était notamment à travers des formations en gestion de la qualité, l'organisation d'une évaluation « à blanc » ou encore l'assistance technique pour la mise en conformité de son statut juridique avec les exigences des organismes d'accréditation. Le LANAC a ainsi pu obtenir en octobre 2015, l'accréditation du Comité français d'accréditation (COFRAC) pour le dosage de la vitamine A dans les huiles raffinées comestibles. La visite était donc une opportunité pour la Commission d'entrer en contact direct avec un des Organismes d'évaluation de la conformité (OEC) de la région pour mieux comprendre leurs besoins et attentes, et mesurer l'impact des actions déjà accomplies dans le domaine de la qualité. M. Victor Djemba, Représentant résident de l'ONUDI au Sénégal quant à lui, s'est félicité de l'engagement de la Commission de la CEDEAO sous l'impulsion du Commissaire Traoré, très présent sur le terrain. Il a tenu également à remercier l'Union européenne qui a une nouvelle fois fait confiance à l'ONUDI pour l'exécution de ce programme. Il a confirmé à la suite du Commissaire et de M. Samba Ndao, Directeur-Adjoint du Commerce intérieur du Sénégal, tout l'intérêt à poursuivre l'assistance technique dans un domaine aussi particulier que la qualité où le processus d'implémentation peut être très long et coûteux.

La Commission de la CEDEAO s'informe respectivement sur le dispositif de contrôle des médicaments au Burkina Faso (LNSP) et sur les impacts et perspectives après l'accréditation (DTA)

Accueilli par le Pr Maxime K. Drabo, Directeur Général du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), le Commissaire a expliqué que le but de cette visite qui s'est effectuée en marge de la formation des inspecteurs de la région aux exigences d'un système de la qualité, était de s'imprégner du dispositif de contrôle de médicaments au Burkina Faso. Il a également brièvement présenté les principaux objectifs du PSQAO. En réponse, le Pr. DRABO a présenté les missions du laboratoire en exposant ses principales difficultés. La délégation a ensuite effectué une visite d'informations dans l'ensemble des départements, salles de contrôle et d'essais du Laboratoire sous la conduite du Dr Josigi Yameogo, Directeur du contrôle des médicaments et de Alphonse Yakoro, Directeur de la coordination technique et du management de la qualité. A noter que le LNSP est un établissement public de l'Etat Il est

considéré comme un des principaux instruments du dispositif national de contrôle des médicaments. Dans ce cadre, le laboratoire travaille en liaison étroite avec les principaux acteurs de la filière. Il s'assure, autant que faire se peut, que les contrôles qualité soient faits avant d'autoriser la mise sur le marché des médicaments. Au-delà du médicament, le laboratoire contrôle également les produits alimentaires.



La délégation de la CEDEAO au Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), Burkina Faso



La délégation de la CEDEAO accompagnée de la Directrice du DTA

Dans la même journée, la délégation conduite par le Commissaire K. Traoré a effectué une visite de travail au Département de technologie alimentaire (DTA) de l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologiques (IRSAT) du Burkina Faso. Elle a été accueillie par la Directrice du laboratoire, le Dr SAWADOGO Hagrétou qui, après une présentation de la structure, l'a conduite dans les différents services techniques notamment le laboratoire de

microbiologie accrédité, le laboratoire de chimie et l'unité d'intercomparaison, pour des séances d'explication et de démonstration. Pour rappel, grâce à l'appui du programme qualité phase 2, le laboratoire de microbiologie est accrédité ISO/ CEI 17025 version 2005 depuis 2012 par le Comité français d'accréditation (COFRAC) pour effectuer le contrôle des denrées alimentaires à l'entrée et la sortie du Burkina Faso. En termes d'impact, le DTA a indiqué que bien qu'encore insuffisant, le nombre de partenaires et clients s'est significativement bonifié du fait du crédit apporté par l'accréditation. Les opérateurs économiques burkinabé disposent désormais localement des certificats d'analyse exigés à l'export. Ces informations ont rassuré la délégation. Dans la foulée, le Commissaire a informé le DTA de sa sélection comme structure bénéficiaire dans le cadre de la phase 3 du programme, notamment pour appuyer le laboratoire de chimie à l'accréditation et l'unité d'intercomparaison à mener des activités au profit de la région



Vue d'une salle du laboratoire du DTA

LANCEMENT DE LA MARQUE CEDEAO DE CERTIFICATION – PRODUIT : LA PHASE PREPARATOIRE SE POURSUIT

Le PSQAO forme les organismes nationaux de certification



Photo de groupe des participants avec les autorités (assises au premier rang)

Le PSQAO a organisé du 9 au 10 Août 2016 un atelier de renforcement de capacités des organismes nationaux de certification des quinze pays de la CEDEAO et la Mauritanie chargés de la certification- produit. Il s'agissait de leur permettre une appropriation spécifique des exigences de la norme ISO/ CEI 17065 (version 2012) qui comporte des exigences portant sur les compétences, la cohérence des activités et l'impartialité des organismes de certification de produits, processus et services.

L'activité s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une Marque CEDEAO de conformité aux normes. Cette marque a pour premier client le secteur industriel. Elle sera attribuée à partir des systèmes nationaux de certification des Etats membres et sera le gage de la qualité des produits mis sur le marché sous régional ou ceux exportés. Il était donc de bon aloi de sensibiliser et former les organismes qui ont en

charge la certification des produits à la maîtrise des exigences de ce référentiel international.

A la suite de M. Kalilou TRAORE, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du secteur Privé, tour à tour, les officiels se sont réjouis de l'opportunité d'un tel atelier qui contribuera certainement à la mise en œuvre et à la consolidation de l'Infrastructure Qualité en Afrique de l'Ouest. Dans le contexte actuel de compétition mondialisée, les Etats de la région doivent avoir, aujourd'hui plus qu'hier, une offre de produits distinctive et de qualité.

A l'issue de l'atelier clôturé par la remise des attestations de formation, les participants ont exprimé leur souhait de bénéficier d'une assistance de la part du PSQAO, pour une mise à niveau de leurs organismes de certification respectifs, relativement aux exigences de la norme ISO 7065.



Deux participantes : Fatim Traoré (DIRCAB Commissaire, CEDEAO) et Adelaide Belemsigri (Directrice de la normalisation et de la promotion de la qualité, UEMOA)

La Commission de la CEDEAO s'informe sur le mécanisme national de certification-produit en Côte d'Ivoire



La délégation de la CEDEAO dans les ateliers de l'usine SICABLE

La Commission de la CEDEAO, appuyée par le PSQAO, a démarré le chantier relatif au lancement d'une Marque Communautaire de Conformité aux Normes. Pour rappel, il est prévu que le dispositif de certification régional s'appuie sur les organismes nationaux de certification – produit. C'est dans ce cadre que le mardi 9 Août 2016, le Commissaire Traoré a effectué une visite guidée de l'entreprise SICABLE, basée à Abidjan en Côte d'Ivoire, et spécialisée dans la fabrication des câbles électriques. Cette visite visait à toucher du doigt la réalité de la certification – produit, octroyée dans ce cas par CODINORM, l'organisme national de certification – produit, l'un des quelques organismes de la région qui délivrent déjà une marque nationale et qui ont donc développé une certaine expérience dans le domaine. La visite a permis de comprendre le

mécanisme de certification – produit qui a été présenté par le DG de CODINORM avant que la délégation ne se rende dans les ateliers de production. M. Ernest BOKA a présenté son organisation, la démarche adoptée dans le cadre de la certification produit, les résultats obtenus, les applications sectorielles, les entreprises certifiées à ce jour et le site web de son organisation.

Mme Nathalie JOUBERT, Directrice Financière de SICABLE a brièvement expliqué comment la marque est utilisée comme signe distinctif par rapport à la concurrence. Informé du projet de marque régionale, SICABLE a salué l'initiative dont la portée est nécessairement plus grande notamment en termes de perspective de marchés.

Le PSQAO dote en équipements les secrétariats techniques régionaux chargés de l'harmonisation des normes



De g : à d. : Komenan MOUGO (Représentant du Ministre de l'Industrie et des Mines de la Côte d'Ivoire), Désiré N'DRI (CTN PSQAO Côte d'Ivoire pour le Programme Système Qualité Afrique de l'Ouest) Constant BOKA (DG de CODINORM), Constant BOKA (Directeur général de CODINORM), Issouf OUTTARA (Représentant du Bureau local de l'ONUDI), Daniella ROFI (Représentante de la Délégation de l'Union européenne à Abidjan), et Deli Berthe KOFFI (Présidente du Comité national de suivi-Côte d'Ivoire)

Dans le cadre de ses activités, le PSQAO a prévu de doter les six (6) secrétariats techniques régionaux chargés de l'harmonisation des normes, d'outils de travail en vue de la rédaction, de la diffusion et de la vulgarisation des normes qualité. Il s'agit des secrétariats suivants mis en place au sein de la région: Produits Agricoles (Nigéria-CTH1), Produits Alimentaires (Ghana- CTH2), Produits Chimiques (Bénin-CTH3), Bâtiment et Génie-civil (Burkina Faso-CTH5), Electrotechnique (Côte d'Ivoire-CTH5), Tourisme (Côte d'Ivoire-CTH6).

C'est dans ce cadre que le vendredi 6 mai 2016, l'organisme national ivoirien de normalisation, CODINORM, a reçu du PSQAO un lot de matériel destiné au fonctionnement des deux (2) Secrétariats Techniques qu'il abrite.

Mme Deli Berthe ROFI Représentante de la Délégation de l'Union européenne à Abidjan a à l'occasion, émis le vœu que cette remise de matériel aux Comités Techniques contribue à dynamiser le commerce au sein de la région ouest-africaine, à l'instar de l'espace européen. Elle a tenu par ailleurs à féliciter l'ONUDI et

la CEDEAO pour les résultats obtenus. Babacar Carlos M'BAYE, Ambassadeur-Représentant Permanent de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, est revenu sur l'importance que représente la promotion de la qualité dans l'espace économique et plus particulièrement la nécessité de l'harmonisation des pratiques en matière de qualité. C'est d'ailleurs, dira-t-il, la raison pour laquelle cet axe d'harmonisation est demeurée au rang des priorités de la CEDEAO dans le cadre de la Politique Industrielle Commune (PICAQ, 2010) et de la Politique régionale de la Qualité (ECOQUAL, 2013).

Après les remerciements du Directeur général de CODINORM à l'endroit de la CEDEAO et de ses partenaires, M. Mougo KOMENAN, Représentant le ministre ivoirien de l'Industrie et des Mines a abondé dans le même sens, particulièrement en direction de l'Union européenne qui depuis plusieurs années s'est engagée auprès de la CEDEAO et des Etats en vue de promouvoir la qualité, à l'endroit de la CEDEAO pour son action en tant que maître d'ouvrage principal du PSQAO et de l'ONUDI pour son expertise technique, déterminante dans toutes les phases du Programme.



MANAGEMENT DE LA QUALITE ET CONTROLE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST: LES REPRESENTANTS DES STRUCTURES D'INSPECTION FORMES A OUAGADOUGOU



Le PSQAO a organisé à Ouagadougou au Burkina Faso, du 28 au 29 Juillet 2016, un atelier régional de renforcement de compétences au bénéfice de cadres de 16 structures d'inspection nationales en charge du contrôle des médicaments.

Cet atelier entrainé dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place de systèmes qualité dans une quarantaine de structures intervenant dans les domaines prioritaires du département de l'industrie et de l'appui au secteur privé de la Commission de la CEDEAO à savoir, les produits pharmaceutiques, les produits agroalimentaires, les Bâtiments & Travaux Publics et la mécanique automobile. Les participants venus des 15 pays de la CEDEAO et de la Mauritanie ont été initiés et/ ou renforcés aux exigences des référentiels ISO 17020 (évaluation de la conformité, fonctionnement des différents types d'organismes procédant à l'inspection) et ISO 9001 (système de management de la qualité).

Soulignant l'importance de l'atelier pour la

Commission de la CEDEAO, M. Kalilou TRAORE, Commissaire de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé de la CEDEAO, a rappelé dans son allocution, qu' « en Afrique les taux de médicaments falsifiés varient entre 30 et 70% selon les pays, que la contrefaçon des médicaments contre le paludisme et la tuberculose serait à elle seule responsable de plus de 700 000 morts par an ». Avant d'ajouter qu' « avec de vrais médicaments, on épargnerait 200 000 morts ». C'est pourquoi, a conclu Christian SOMDA, Directeur de Cabinet de ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso, il faut travailler à « mettre en place un système d'inspection efficace et efficient qui peut donc permettre de détecter les médicaments défectueux qui constituent une menace pour la santé humaine ». L'objectif général fixé à l'atelier était ainsi de sensibiliser au management de la qualité les personnes ressources-clés intervenant dans le processus d'inspection dans le secteur pharmaceutique.

Concrètement les enjeux sont de deux ordres pour la région ouest-africaine: -Améliorer le fonctionnement interne des services d'inspection et harmoniser les pratiques ; -Assurer la qualité des inspections et par conséquent garantir la mise en circulation de produits pharmaceutiques de qualité irréprochables dans nos marchés. En perspective, il est prévu

que les structures d'inspection les plus avancées dans le déploiement d'un Système de management de la qualité soient sélectionnées en vue de bénéficier d'une assistance complémentaire par le Programme qualité, dans l'optique d'une certification selon ISO CEI 9001 ou d'une accréditation selon ISO CEI 17020.



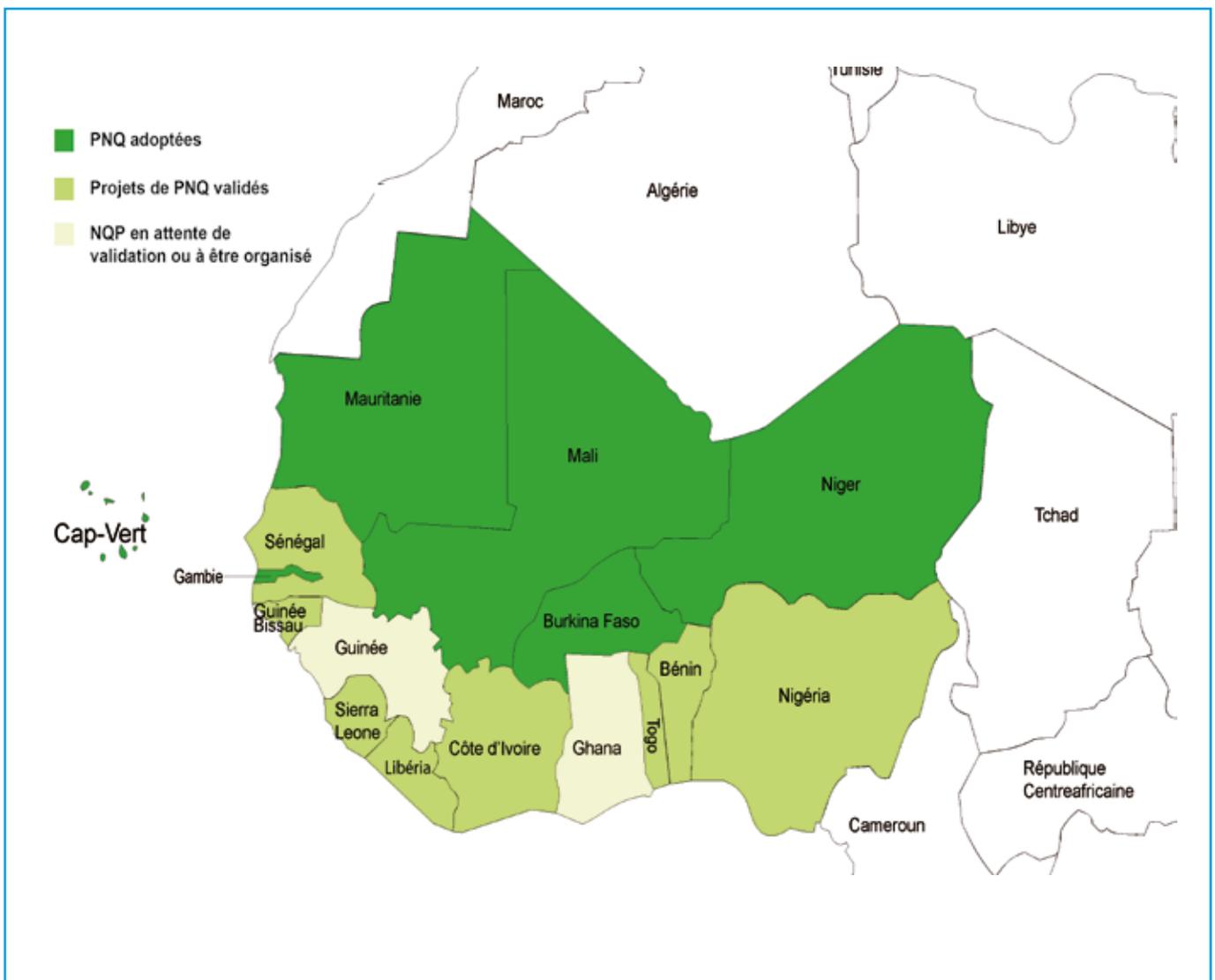
Photo de groupe des participants

POLITIQUES NATIONALES QUALITE :

des avancées majeures dans la région avec l'appui du PSQAO

En Afrique de l'ouest, aussi bien au niveau régional que national, de nombreuses initiatives ont été développées dans le domaine de l'infrastructure qualité. Elles ont été soutenues à la fois par des financements locaux et par l'appui de bailleurs. Pour encadrer le processus, la CEDEAO a senti la nécessité de fixer le cadre d'intervention pour une meilleure efficacité d'action et une gestion efficiente des ressources mobilisées. Ainsi, après l'adoption de sa politique régionale (ECOQUAL) le 28 février 2013 par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements, la Commission s'est fixé comme objectif de réduire voire éliminer les disparités entre les pays en termes politiques nationales qualité (PNQ). Il s'agira de doter tous les pays de la région et la Mauritanie de PNQ et, pour ceux qui en ont déjà, de s'assurer qu'elles sont alignées sur ECOQUAL.

Ce vaste chantier est exécuté avec l'appui du PSQAO qui anticipe la mise en œuvre de ces politiques en appuyant les Etats à développer des plans d'actions. Après environ douze mois d'intervention, l'heure est au bilan.



 **AU BENIN**

Le projet de PNQ au Bénin a été validé le 24 mai 2016 en présence de toutes les parties prenantes. Le processus en est à l'étape d'adoption au niveau du Conseil des Ministres. En attendant, grâce à l'implication active du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et celui de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, les points qui ne nécessitent pas de ressources financières sont en train d'être mis en œuvre. Par exemple :

- la fusion effective de l'organisme de normalisation et celui de la métrologie ;
- la réorganisation de l'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments pour assurer la fédération des corps de contrôle en sécurité sanitaire des aliments ;
- la mise en place d'actions pour assurer la qualité au niveau de certains produits (le pain, les barres de fer, l'ananas, les produits pharmaceutiques, etc.) ;
- la mise en place d'un système de vérification des marchandises avant embarquement ;
- et l'affectation d'une personne responsable chargée de la surveillance de la synergie d'actions entre les différents démembrés de l'infrastructure qualité.

 **AU BURKINA FASO**

Le Burkina Faso a une expérience notable en la matière pour avoir adopté sa PNQ par décret depuis mars 2012. Le plan d'actions y afférent a été révisé en mai 2016 pour être aligné sur ECOQUAL, avec l'appui technique et financier du PSQAO. A l'actif de cette PNQ on peut mettre :

- la création de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) ;
- l'institutionnalisation du prix burkinabé de la qualité par décret (en cours) ;
- des actions de renforcement de capacités (formation des auditeurs dans le cadre de la certification - produit, formation des membres des comités techniques de certification et de normalisation, formation de personnes ressources locales aux exigences des normes ISO/CEI 17020, 17065, 17025 et ISO 9001) ;
- la réflexion sur l'opérationnalisation du Conseil Supérieur de la Qualité.

 **AU CAP VERT**

La PNQ a été mise en place depuis 2015 de manière participative avec l'implication de toutes les parties prenantes qui ont produit un document stratégique fédérant les différentes attentes. En effet, les questions liées à la qualité étaient traitées auparavant dans plusieurs documents officiels différents. Cette évolution a permis une vision globale de la qualité et a aidé à établir des priorités au cours du processus budgétaire dans les années qui ont suivi. Aujourd'hui, l'Institut de Gestion de la Qualité et de la Propriété Intellectuelle (IGQPI) créé avec l'appui du Programme Qualité Phase 2 (2007 - 2012), est appelé à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre, notamment à travers le plan d'action chiffré élaboré sur appui du PSQAO.

 **EN COTE D'IVOIRE**

Le projet de PNQ, dont le processus d'élaboration a débuté en décembre 2015, a été adopté le 16 juin 2016 par l'ensemble des parties prenantes locales. Le projet final est en instance d'être transmis au Gouvernement ivoirien qui devrait alors mettre en place son processus d'adoption en vue d'en faire un document national. In fine, il va améliorer le cadre juridique de mise en œuvre et de développement de la qualité, permettre de disposer d'un outil pour l'élaboration des projets de développement de la qualité et enfin faciliter l'intégration de l'économie nationale avec les économies des autres Etats de la CEDEAO, du fait qu'elle est corrélée avec la politique régionale ECOQUAL.

 **EN GAMBIE**

La Gambie a élaboré et adopté officiellement sa PNQ en 2010. Un processus a été lancé pour veiller à ce qu'elle soit entièrement harmonisée avec ECOQUAL et pour identifier les activités et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Un atelier de validation du document de politique révisée est prévu au cours du mois de septembre 2016. Il sera ensuite soumis au Gouvernement pour adoption.

 **AU GHANA**

La PNQ est passée par plusieurs phases de consultation des parties prenantes avec des contributions de diverses institutions publiques et privées et des organismes de développement tels que les PTB, le programme TRAQUE et l'ONUDI. Le document est maintenant prêt pour la validation, après quoi il sera envoyé au Gouvernement pour approbation.

La plupart des institutions de l'infrastructure de qualité ont déjà été mises en place et fonctionnent bien. Pour exemple, le Ghana a mis en place un organisme national de normalisation dont les activités comprennent l'élaboration de normes et la promotion de la qualité, la métrologie et l'évaluation de la conformité (inspection, essais et certification). Il existe actuellement plusieurs organismes d'évaluation de la conformité publics et privés. Certains d'entre eux sont accrédités et offrent leurs services à la sous-région.

EN GUINEE

Le processus a connu plusieurs mois de retard du fait de contraintes telles que la crise EBOLA. Aujourd'hui ce retard est en passe d'être résorbé : le premier draft de la PNQ a été rédigé en Juillet 2016. Il circule présentement auprès de toutes les parties prenantes pour le recueil des observations avant l'organisation d'un atelier national de validation prévu en Septembre 2016.

La mise en œuvre de la PNQ permettra entre autres, à la Guinée d'avoir un cadre juridique et institutionnel clairement défini afin d'éviter les conflits de compétences entre organismes de l'infrastructure qualité (IQ). De même, l'IQ guinéenne répondra mieux aux exigences internationales en appui à une meilleure compétitivité des produits et services guinéens.

EN GUINEE BISSAU

Le projet de PNQ bissau guinéenne et le plan de mise en œuvre ont été validés au mois de mai 2016, avec l'appui de l'expert recruté par le Programme. En vue d'assurer une large adhésion, toutes les parties prenantes ont été impliquées notamment, la Direction des Service de Normalisation et de Promotion de la Qualité, la Direction de la Métrologie, des Universités et des Centres de Formation (Universités Amilcar Cabral et Colinas de Boe, Centre National de Formation Industrielle, Ecole Nationale d'Administration). Il faut également souligner que ce projet de PNQ s'inscrit dans une approche régionale qui intègre les directives des deux Communautés Economiques Régionales (CEDEAO et UEMOA) sur la nécessité de créer une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente et efficace, en cohérence avec l'Infrastructure Régionale de la Qualité

AU LIBERIA

A l'instar de la Guinée et de la Sierra Leone, le projet d'élaboration de la PNQ de la Sierra Leone a démarré avec du retard (crise EBOLA). Cependant, l'engagement des parties prenantes a permis dès

février 2016 d'entamer les travaux, notamment avec la pré-validation du projet de document par le comité national de suivi du PSQAO. Les 7 et 8 mars 2016, le projet de document a été validé en plénière par les parties prenantes nationales appuyées par l'expert du PSQAO. Le document suivra le processus administratif national pour son adoption par les autorités.

AU MALI

Le document de la PNQ a été adopté en juin 2015 par le Conseil des ministres, au terme d'un processus qui remonte à 2012 et mis en œuvre dans le cadre du Programme qualité phase 2 (2007-2012). Le plan d'actions adopté en même temps que le document de PNQ couvre une période de trois ans. Sa mise en œuvre a débuté au mois de mai 2016, sur la base d'un chiffrage des activités contenues dans le plan d'actions, réalisés avec l'appui du PSQAO. Cette PNQ du Mali dont la matrice d'actions a été validée en mai 2016, a été élaboré en tenant compte des orientations d'ECOQUAL.

EN MAURITANIE

Parmi l'ensemble des pays, la Mauritanie se distingue par une officialisation rapide du projet de PNQ préparé sous la supervision d'un expert recruté par le Programme. En effet, moins d'un mois après la validation du projet de PNQ, le document a été adopté par le Gouvernement lors du Conseil des ministres réuni le 12 Mai 2016. C'est dire tout l'intérêt porté à la PNQ par les autorités mauritaniennes. Il faut rappeler que ce résultat fait suite à un processus inclusif avec toutes les parties prenantes notamment la Direction de la Normalisation et de la Promotion de la Qualité (organisme national de normalisation), les Organismes d'Evaluation de la Conformité (Laboratoires et Services d'Inspection), le Patronat, les associations de défense des consommateurs, l'association des qualitiens, etc.

Un plan d'actions a été préparé pour la mise en œuvre de cette PNQ qui constitue maintenant un document d'orientation pour le développement de l'Infrastructure nationale de la qualité. Etant donné que la PNQ de la Mauritanie été formulée en harmonie avec la Politique Régionale de la Qualité de la CEDEAO, ceci permettra sans doute de faciliter les échanges commerciaux entre la Mauritanie et les pays de la CEDEAO et de renforcer l'intégration régionale.

AU NIGER

Le document de la PNQ a été validé au cours d'un atelier national inclusif tenu le 29 décembre 2015. Le chiffrage exhaustif de sa matrice d'actions



recommandé par le Comité National de Suivi du PSQAO a été effectué et soumis. A ce jour, Le document est en instance d'être introduit dans le circuit d'adoption du Gouvernement. Sa mise en œuvre permettra au Niger de relever les contraintes ci-après : Les faiblesses du cadre institutionnel et règlementaire, la qualité insuffisante des produits fabriqués localement du fait de l'absence de politique et démarches qualité dans les entreprises, les insuffisances des structures de contrôle et de certification conformes aux normes et l'absence d'une culture nationale de la qualité.

AU NIGERIA

Le Nigéria bénéficie aujourd'hui d'une Politique Nationale Qualité, harmonisée et applicable depuis 2015. Pour atteindre cette étape, le processus est passé par la mise en place d'une Infrastructure Qualité Nationale, suffisamment cohérente et stable qui a mené à la création de deux institutions clés: l'Organisme national d'accréditation (NINAS) et l'Institut national de la métrologie. Par ailleurs, dans le cadre de la Politique Qualité déjà élaborée, un rapport d'état du cadre juridique est en cours d'élaboration. Tout en prenant pleinement conscience de la situation de la qualité au Nigeria, cette PNQ est considérée par le gouvernement fédéral du Nigeria comme un atout qui devra contribuer à améliorer l'environnement de même que la santé et la sécurité des consommateurs. Le Nigéria bénéficie d'un programme d'appui à l'infrastructure Qualité dénommé National Quality Infrastructure project for Nigeria financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'ONUDI.

AU SENEGAL

Le Sénégal fait partie des 10 pays qui n'avaient pas de Politique Qualité. Pour y remédier, il a bénéficié d'un appui du PSQAO et dispose aujourd'hui d'un projet de PNQ validé au mois de mars 2016. Concomitamment, le Sénégal a également élaboré un projet de politique sectorielle en sécurité sanitaire des aliments (SSA) arrimée à la PNQ, qui a été validé en août 2016. L'objectif est la prise en compte de toutes les dimensions de l'infrastructure qualité, avec un focus sur la question de la SSA. La SSA est en effet, l'une des priorités du Gouvernement dans le cadre de Plan Sénégal Emergent (PSE) qui prévoit la mise en place d'agropoles intégrés en appui à des filières agroalimentaires stratégiques et à haute valeur ajoutée. Ces deux documents sont en cours de transmission aux autorités pour adoption.

EN SIERRA LEONE

Le projet d'élaboration de la PNQ de la Sierra Leone a démarré avec du retard (crise EBOLA). L'implication des premiers responsables du ministère du Commerce et de l'Industrie a permis d'organiser les premiers ateliers de formulation en août 2016 . Le document de PNQ sera aligné sur ECOQUAL. Le projet de PNQ et son plan d'actions chiffré seront validés avant la fin de l'année 2016, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

AU TOGO

Après un processus entamé en 2012, le projet de PNQ a été validé le 14 juin 2016. L'intégration des observations recueillies lors de l'atelier de validation est en cours finalisation. Le document sera ensuite transmis au ministre en charge de la qualité qui se chargera de le présenter en Conseil des ministres en vue de son adoption.

Il faut rappeler que le processus d'élaboration de ce document d'orientation stratégique a repris avec le démarrage du PSQAO, notamment par l'organisation de 3 ateliers de chiffrage du plan d'actions du projet de PNQ, les 26 et 27 mai et le 02 juin 2016, suivi de l'atelier de validation.

Pour le Togo, cette mise en œuvre de la PNQ vise les résultats suivants :

- une meilleure prise en compte de la qualité dans les programmes et plans de développement du pays à travers
- un référencement systématique aux normes qualité dans toutes activités (tel que prévu par la loi n° 2009-016 du 12 août 2009 portant organisation du schéma national d'harmonisation des activités de normalisation, d'accréditation, de certification, d'agrément, de métrologie, de l'environnement et de promotion de la qualité au Togo) ;
- un meilleur positionnement des exportations togo-laises sur les marchés extérieurs/internationaux ;
- une meilleure articulation et harmonisation des actions en matière de qualité entre les différents départements ministériels et secteurs de développement, à travers une planification stratégique globale.

Réunion des ministres en charge de la qualité dans les pays de la CEDEAO : les normes ECOSTAND validées et leur adoption recommandée au prochain Conseil des ministres



Le 15 avril 2016, les ministres en charge de la qualité dans les pays de la CEDEAO se sont réunis à Lomé au Togo pour examiner et adopter neuf (9) normes ECOSTAND sur les aliments, deux (2) normes ECOSTAND sur les produits électrotechniques et trente (30) normes électrotechniques de la CEI (Commission électrotechnique internationale). Outre les autorités ministérielles de 14 pays (absence du Cap Vert), la rencontre a enregistré la présence des Directeurs des Organismes nationaux de normalisation ou de leurs représentants, des membres des Comités techniques d'harmonisation, de représentants d'institutions telles que l'Organisation régionale africaine de normalisation

(ORAN), la Food and Drugs Authority (FDA –Ghana à, la GIZ, Helen Keller International (HKI), l'Africa Regional Centre (IEC AFRC), la National Agency for Food and Drug Administration and Control (NAFDAC), la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), le PTB, l'UNICEF, l'USAID, l'ONUDI, l'Union européenne, l'UEMOA et la CEDEAO. Il faut noter que l'un des principaux partenaires techniques et financiers de cette réunion a été Helen Keller International (HKI), acteur clé de la région en matière d'aliments fortifiés. Ainsi, en prélude à la session ministérielle, le Comité technique de management (TMC) du Modèle d'Harmonisation des Normes de la CEDEAO (ECOSHAM) s'est réuni du 10 au 13 avril



ACTIVITES DES PARTENAIRES

2016 pour étudier les propositions en vue d'un logo harmonisé à apposer sur les aliments fortifiés échangés dans la région. Les observations des Etats ont été recueillies et des propositions faites en vue de disposer très rapidement de la version finale du logo.

Le Comité de management a également examiné 11 projets de normes harmonisées. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Barouma Bamana, Secrétaire général du ministère du Commerce, de l'industrie, de la Promotion du secteur privé et du tourisme, de Kalilou Traoré, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé, de Hermogène Nsengimana, Secrétaire général de l'Organisation africaine de normalisation (ORAN), de Nicolas Berlanga, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, de Bernard Bau, Responsable du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO), du Dr

Isselmou Boukhary, Représentant le Bureau régional de l'Unicef et de Félix Nyado, Président du TMC. Ce Comité qui regroupe des Directeurs d'organismes nationaux de normalisation des pays membres de la CEDEAO, inscrit son action dans le cadre global de mise en place du marché commun ouest-africain et de la politique qualité communautaire (ECOQUAL). Ce fut l'occasion non seulement d'examiner et d'adopter les programmes des différents comités techniques d'harmonisation des normes, mais également d'échanger sur l'état de mise en œuvre des principaux programmes en cours, notamment le PSQAO, la Stratégie révisée de développement industriel, le Programme de métrologie CEDEAO – PTB, le Programme CEDEAO-GIZ en gestion de la qualité et le Programme CEDEAO-ORAN-SIS sur le renforcement des capacités en matière d'élaboration des normes internationales.



En Perspective...

Coopération PSQAO – PTB : le programme PTB évalue deux laboratoires candidats à une assistance à l'accréditation

Le PSQAO et le programme PTB ont convenu de collaborer dans la stratégie de renforcement du réseau de laboratoires d'étalonnage accrédités en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre que le PTB a mandaté une équipe d'experts auprès de deux structures candidates à l'assistance de la Commission de la CEDEAO dans le domaine. Le laboratoire d'étalonnage de l'Institut Pasteur de Dakar et celui de l'entreprise LABCAL au Cap Vert. La mission consiste en un diagnostic de départ pour étudier la faisabilité de l'appui en tenant compte de plusieurs critères parmi lesquels la faisabilité de l'appui dans les délais des deux programmes tenant compte de l'existant mais également la capacité des structures à jouer un rôle régional de manière pérenne. L'expert s'est rendu sur le terrain les 25 et 27 juillet 2016 respectivement à Dakar et Praia. Son rapport de mission est en cours d'exploitation par les deux programmes.

Coopération PSQAO – GIZ : la GIZ prépare une étude pour l'identification de centres nationaux de formation en management de la qualité appelés à servir la région

Le PSQAO et le programme GIZ – CEDEAO ont convenu d'étudier les synergies possibles dans la mise en place de l'infrastructure régionale de la qualité, particulièrement les aspects concernant le management de la qualité. Ils ont organisé ces dernières années des sessions de renforcement de capacités en management de la qualité qui ont abouti à l'organisation de formation certifiées dans le domaine, au profit de plusieurs personnes - ressources de la région. Ces formations ont mobilisé des organismes de certification étrangers. Les deux structures ont décidé d'étudier ensemble les modalités d'une internalisation de ce type de formation dans la région aussi bien en cycle court certifiant qu'en cycle plus long avec des formations de type universitaire. Dans

ce cadre, la GIZ a entamé une étude qui mobilise une équipe de 5 experts. Elle débute le 14 Septembre 2016 par une mission terrain dans un échantillon de pays de la région parmi lesquels le Nigéria, en vue particulièrement de rencontrer la Commission et le PSQAO.

Coopération PSQAO – TBT : un atelier en métrologie au laboratoire d'essai en préparation

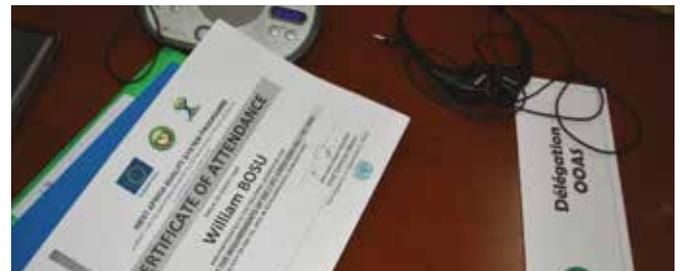
La Commission de la CEDEAO a introduit auprès du programme TBT/UE une requête en vue d'un appui technique. Il a trait à l'organisation d'un atelier de renforcement de capacités en métrologie au profit d'un pool de laboratoires d'essais présentant un certain potentiel mais qui n'ont pas pu être retenus par le PSQAO pour une assistance à l'accréditation. Suite à la réponse positive du TBT, les deux programmes préparent l'organisation de cet atelier les 17 et 18 octobre 2016 à Cotonou, au Bénin. Une vingtaine de techniciens de laboratoire issus de laboratoires d'essais de la région y assistera. Le thème de l'atelier est : « déploiement de la fonction métrologie dans un laboratoire d'essai ».

Atelier de formation des structures d'inspection pharmaceutique dans le domaine du management de la qualité : L'OOAS et l'UEMOA conviés.

Les structures en charge de la coordination régionale des activités menées dans le secteur du contrôle des médicaments ont été conviées à l'atelier organisé par le PSQAO les 28 et 29 juillet 2016 au bénéfice des représentants des structures d'inspection pharmaceutique de la région (cf. article page xxx). Il s'agissait des représentants du Département du Développement Humain de l'UEMOA ainsi que de l'Organisation Ouest Africaine en Santé (OOAS). L'objectif de leur présence était de faire le point sur l'existant en matière d'appui en gestion de la qualité aux structures d'inspection pharmaceutiques de la région et d'identifier les synergies d'action futures. La prochaine étape sera une réunion du PSQAO et de l'OOAS pour étudier les modalités de coopération en vue de sélectionner et appuyer un pool d'agences nationales de régulation du secteur pharmaceutique au déploiement de la démarché qualité.



Carmelle Hounnou (UEMOA) et William Bosu (chemise verte extreme droite, OOAS)



DEFINITIONS ET TERMINOLOGIES

INFRASTRUCTURE QUALITE : nouveau concept qui désigne l'ensemble des domaines d'activité des secteurs de la métrologie, de la normalisation et des essais, de la gestion de la qualité, de l'évaluation de la conformité y compris la certification et l'accréditation.

ACCREDITATION : attestation délivrée par un organisme habilité à un autre organisme auquel il reconnaît formellement la compétence à évaluer conformité de produits et/ ou services réalisés par une structure.

Les organismes d'accréditation sont chargés de l'évaluation de la compétence des organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes d'inspection et organismes de certification). La compétence des organismes d'accréditation est évaluée par les coopérations d'accréditation régionales ou internationales dans le cadre d'évaluation par les pairs.

Il n'existe que deux organismes d'accréditation officiellement créés en Afrique de l'Ouest : l'organisme nigérian d'accréditation (NINAS), l'organisme d'accréditation multi-économies pour les 8 pays de l'UEMOA : le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC). Un projet avancé est également enregistré au Ghana.

CERTIFICATION : attestation délivrée par un organisme pour établir la conformité de produits, de processus, de systèmes ou de personnes par rapport à des exigences spécifiées.

Il existe 3 types de certification : la certification de produit, la certification de systèmes et la certification de personnes. Plusieurs organismes privés interviennent dans la région notamment pour la certification de système et de personnes. La certification - produit relève généralement de la prérogative exclusive des organismes nationaux de certification des Etats.

METROLOGIE : science de la mesure. Elle comprend trois volets : la Métrologie légale (application d'exigences réglementaires à des mesurages et à des instruments de mesure) ; la métrologie scientifique (vise la recherche en vue d'améliorer les définitions des unités et leurs réalisations matérielles) et la métrologie Industrielle (Elle permet de fournir les moyens de mesure précis permettant aux entreprises de mesurer et contrôler leur processus de fabrication).

ECOSHAM : Schéma d'harmonisation des normes au niveau de la zone CEDEAO (ECOWAS Standards Harmonization Model)

LE PRIX QUALITE DE LA CEDEAO : les règles en bref

L'organisation du Prix CEDEAO de la Qualité vise à primer les meilleures organisations de la région et récompenser ainsi l'effort qualité déployé au niveau national.

• A l'étape de prix national de la qualité, le concours pour **le prix CEDEAO de la qualité est ouvert toute organisation des Etats membres intéressée**

Le prix CEDEAO de la qualité commence par l'étape des prix nationaux de la qualité qui permet de sélectionner les participants, qui sont en définitive les lauréats des prix nationaux de la qualité. Donc, à l'étape de prix national de la qualité, aucune organisation des Etats membres désireuse de prendre part au concours n'est exclue.

• **Les lauréats des prix nationaux sont mis en concurrence pour le prix CEDEAO de la qualité**

Les candidats au prix CEDEAO de la qualité sont des lauréats des prix nationaux de la qualité dont les listes sont transmises par les Etats à la Commission de la CEDEAO

• **Trois catégories d'organisations sont considérées (Règlement C/REG.17/12/13)**

Selon leur taille, les organisations peuvent entrer en compétition dans les trois catégories suivantes :

- Grande organisation : plus de 100 employés ;
 - Moyenne organisation : Plus de 20 à 100 employés ;
 - Petite organisation : Entre 1 et 20 employés.
- **4 prix attribués au niveau national et 5 au niveau régional CEDEAO**

Quatre prix sont attribués au niveau national et par catégorie (A, B, C), contre cinq prix au niveau régional.

Les prix nationaux comprennent:

- Le prix « Bronze », encore appelé «Engagement à la Qualité »
- Le prix « Argent », encore appelé « Maîtrise de la Qualité »est le prix associé à ce niveau.
- Le prix « Or », encore appelé « Encouragement à l'Excellence »
- Le prix « Diamant », encore appelé « Excellence ».

Les prix CEDEAO comprennent :

- un prix CEDEAO d'excellence,
- 4 prix spéciaux : « Leadership », « Réalisation du produit », « Management des ressources », « Orientation parties intéressées ».

Prix nationaux



Bronze

Engagement à la Qualité



Argent

Maîtrise de la Qualité



Or

Encouragement à l'Excellence



Diamant

Excellence

Dédié aux organismes ayant un Système de Management de la Qualité équivalent ou supérieur à un système certifié ISO 9001 (même si la certification n'est pas obtenue).

Évaluation : Démarche qualité, audit interne/première partie et audit externe/tierce partie (40 critères)

Prix régionaux

PRIX D'EXCELLENCE CEDEAO

Le Prix d'Excellence CEDEAO comprend 7 grandes familles de 50 critères :

Management de l'organisation - visant à évaluer l'orientation donnée à l'organisme par ses dirigeant.e.s (8 critères)

Leadership & Planification - visant à évaluer l'approche risque pour contribuer à la maîtrise des activités et réduire les impacts et effets indésirables (6 critères)

Support - visant à évaluer les notions de sécurité, sûreté, parcimonie, maintenance et préservation de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (20 critères)

Réalisation des activités opérationnelles - visant à évaluer la performance des activités et sur l'atteinte des résultats en termes de conformité produits/services, de satisfaction client.e et d'objectifs (8 critères)

Evaluation des performances - visant à mesurer et d'évaluer les performances de l'organisme par benchmarking (5 critères)

Amélioration - visant à évaluer les décisions prises par l'organisme dans le cadre de l'amélioration continue (3 critères)



PRIX LEADERSHIP

Organismes inscrits dans une approche de projet partagé et de performance durable à moyen et long terme pour contribuer au développement de la CEDEAO.

PRIX MANAGEMENT DES RESSOURCES

Organismes inscrits dans une gestion efficace et durable des ressources en faisant participer leur personnel pour optimiser l'ensemble des processus, encourager la prise d'initiatives et de responsabilité, et viser l'efficacité.

PRIX ORIENTATION DES PARTIES INTÉRESSÉES

Organismes faisant face aux besoins actuels et aux futurs besoins anticipés des parties intéressées en identifiant des opportunités d'amélioration et d'innovation.

PRIX RÉALISATION DU PRODUIT

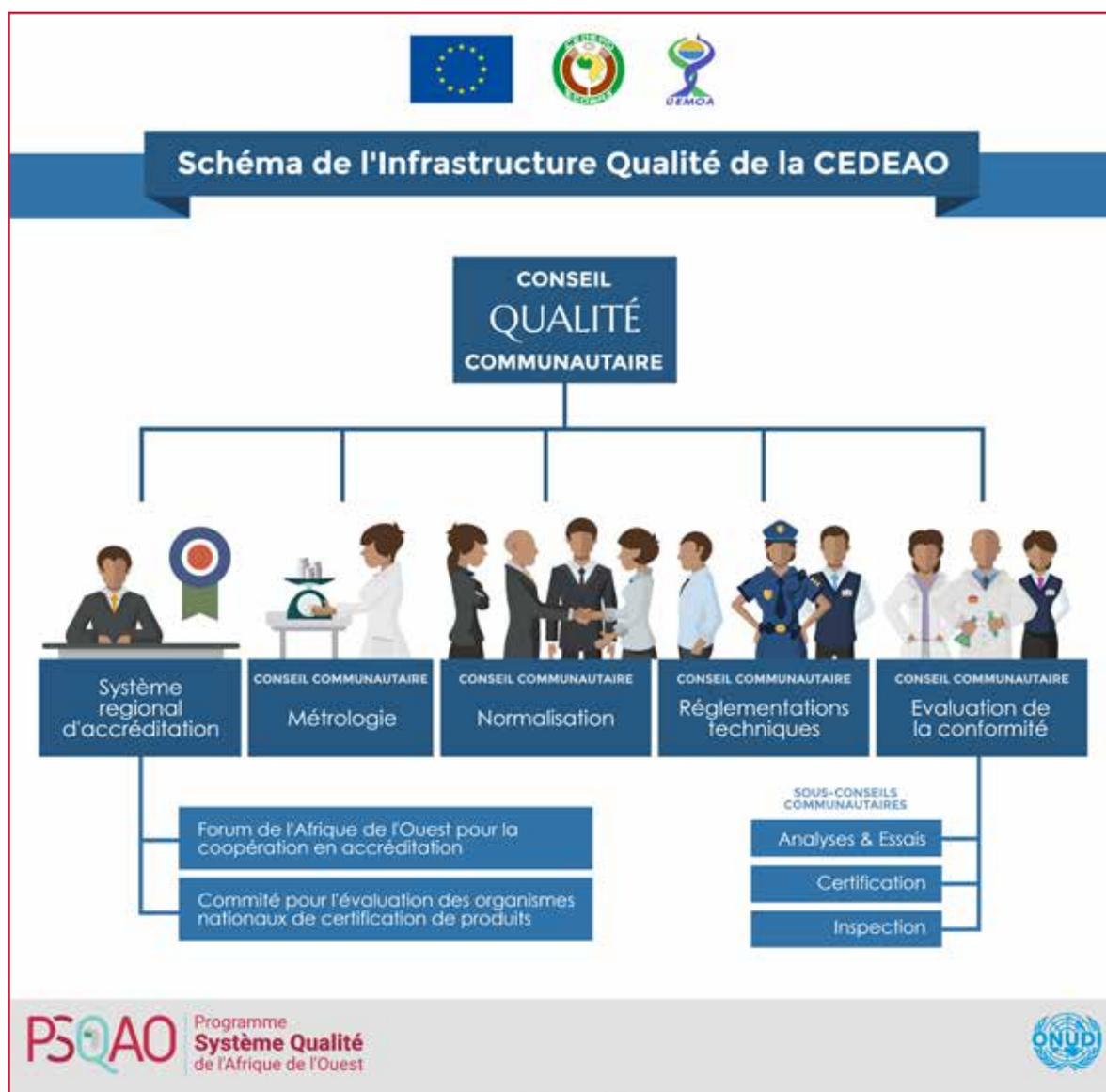
Organismes appliquant de bonnes pratiques en matière de conception, gestion et amélioration des processus en vue de soutenir leurs politique et stratégie et donner entière satisfaction à leurs client.e.s et aux autres parties intéressées tout en augmentant la valeur et valorisant les produits locaux.

POLITIQUES & INFRASTRUCTURES QUALITE REGIONALES

PICAO : C'est la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAO). Elle a été adoptée par l'Acte n° 07/02/10 des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, au cours de la 38ème session ordinaire de leur sommet tenu le 2 juillet 2010 à Sal (Cap Vert). Sa mise en œuvre repose sur dix (10) programmes prioritaires, parmi lesquels le Programme développement de l'infrastructure régionale de la qualité (IQ) qui met l'accent sur la normalisation, l'assurance-qualité, l'accréditation et la métrologie (NQAM/Infrastructure Qualité).

ECOQUAL : C'est la Politique de la Qualité de la CEDEAO. Adoptée en février 2013 par l'Acte additionnel A/

SA.1/02/13, elle vise à établir un cadre pour le développement et le fonctionnement des infrastructures de la qualité convenables, pertinentes et efficaces afin de faciliter le commerce intra régional et international, de protéger le consommateur et l'environnement, et de promouvoir un développement économique durable. Elle constitue ainsi le fondement essentiel pour l'élaboration des Politiques nationales qualité qui doivent se traduire par la mise en place d'infrastructures nationales qualité (INQ) adéquates, efficaces et reconnues internationalement. Elle complète ainsi la PICAO, notamment dans son volet « Infrastructure qualité ».



L'INFRASTRUCTURE QUALITE EN AFRIQUE : QUI FAIT QUOI ?

4 organismes constituent l'infrastructure qualité pan africaine (PAQI).

ORAN : L'Organisation Régionale Africaine de Normalisation est une institution intergouvernementale africaine créée en janvier 1977. Ses mandats sont les suivants :

- Harmoniser les normes nationales et régionales et proposer aux états les recommandations idoines en matière de normalisation ;
- Initier et coordonner le développement de normes africaines pour des produits d'intérêt pour le continent ;
- Promouvoir et coordonner la normalisation et les systèmes d'évaluation de la conformité en Afrique;
- Encourager et faciliter l'adoption de normes internationales par les États membres.

AFRIMETS : Le Système Intra-africain de Métrologie a été créé en 2006 en vue d'harmoniser les activités de métrologie en Afrique. Le protocole d'entente a été finalisé et signé par 5 organisations sous régionales de métrologie à savoir SADC MET / MEL, EAMET, CAMEF (plus tard dénommé CEMACMET), SOAMET et MAGMET,

représentant ainsi une quarantaine de pays africains.

AFSEC : La Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique a été créée le 28 Février 2008. Elle a pour mission de promouvoir, à travers ses membres, la coopération interafricaine pour tout ce qui touche à la normalisation dans les domaines suivants : l'électronique, le magnétisme, l'électromagnétisme, l'électroacoustique, le multimédia, les télécommunications, la production, le transport, la distribution et la consommation de l'énergie électrique, ainsi que les sujets généraux qui y sont relatifs, tels que la terminologie et les symboles, la compatibilité électromagnétique, la métrologie, la sécurité de fonctionnement, les études et le développement, la sécurité ainsi que l'environnement.

AFRAC : La Coopération Africaine d'Accréditation a été créée en 2010. Ses principales missions sont :

- faciliter l'utilisation de l'accréditation comme outil d'appui au commerce et au développement industriel ;
- améliorer la compétitivité des produits africains ;
- et renforcer la protection de la santé et la sécurité du public et de l'environnement.



LE PSQAO EN BREF

Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest

-

Appui à la mise en oeuvre de la Politique Qualité de la
CEDEAO

BAILLEUR

Union européenne

FINANCEMENT

12 000 000 EUR

BENEFICIAIRES

Au niveau régional

UEMOA, CEDEAO

Au niveau national

Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone; Togo et Mauritanie.

AGENCE D'EXECUTION

ONUDI

THEMATIQUES

Infrastructure qualité : Définition de Politiques Qualité, Accréditation, Métrologie, Normalisation, Evaluation de la Conformité, Promotion de la Qualité

CONTACT :

✉ **Doudou NDIAYE**

Expert régional chargé de la communication et la visibilité du PSQAO

Cellule technique de coordination régionale (CTCTR) - UNIDO

Abuja, Nigeria

D.NDIAYE@unido.org

+234 818 888 223 25645 76 16 (Abuja) / +221 77 651 56 07 (Dakar)

